

Vivre ensemble à Garnerans

Nouveaux horaires de la mairie

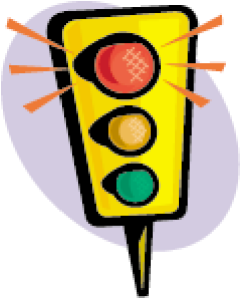
Lundi :	08 H 30 - 10 H 00
Mardi	16 H 00 - 19 H 00
Mercredi	10 H 00 - 12 H 00
Vendredi	13 H 30 - 16 H 30

Permanence du Maire

10 H 30 - 12 H 00
08 H 30 - 10 H 30
16 H 30 - 18 H 30

Madame le Maire peut également recevoir sur rendez-vous.

Merci de respecter ces horaires, l'efficacité du secrétariat n'en sera que meilleure.



Sortie des écoles :

A partir du 1^{er} juin, Didier Rollin, "Agent polyvalent", assurera la sécurité de la sortie des écoles.

De 11H 50 à 12 H 10 et de 16 H 20 à 16 H 40,

Il veillera particulièrement à la sécurité et à la traversée de la départementale par les enfants.

Il conviendra donc d'attendre sur la place et non devant l'école. Le bon sens et la sécurité restent bien évidemment du rôle des parents ou des accompagnateurs.

Il est rappelé que cette action reste à titre expérimentale et n'enlève en rien du rôle de responsable et d'éducateur qu'ont les parents en dehors des horaires scolaires.

Garderie périscolaire :

Il vous sera dorénavant demandé de déposer vos règlements dans la boîte aux lettres réservée à cet effet. Un reçu vous sera remis par la suite. Par mesure de sécurité ; il est préférable de privilégier les règlements par chèque.

Préinscriptions en mairie pour l'année 2008-2009 avant le 27 juin 2008.



Côté web :

Bientôt un site internet permettra de vous communiquer presque en temps réel les actions de la commune.

Cet outil de communication sera également à la disposition des associations de la commune.

N'hésitez pas à contacter Marc Monfray "responsable de la communication."

Vivre ensemble à Garnerans

Mieux communiquer à Garnerans :

Dans un souci de mieux correspondre et de faire connaître les actions de la commune ainsi que toutes les associations, il est rappelé que mieux communiquer est important.

Si vous désirez faire connaître vos actions, il sera bon de contacter :

- Nathalie Levieux pour "La Voix de l'Ain"
- Benoît Jaboulet pour "le Progrès"



N'hésitez pas à leur demander d'intervenir ou à leur fournir matière à faire un compte-rendu.

Une question de nos administrés :



- Pourquoi je paie autant de taxes sur les ordures ménagères ?

Il faut savoir que la taxe relève de la surface du logement et également de la surface des terrains !

Ce qui est quelque part normal, le nombre d'habitants n'est pas en cause.

Un étude est en cours pour faire évoluer cette taxe. Les déchets coûtent et coûteront de plus en plus chers ! A nous, consommateurs de veiller à réduire cette charge.

Les travaux des Leynards :

Malgré la gêne occasionnée, les travaux évoluent rapidement avec un léger retard. Sans cesse à l'écoute, les entreprises et l'ensemble de la commission s'efforcent de prendre en compte les remarques de chacun et de faire évoluer le plus rapidement possible le chantier. Tout n'est cependant pas réalisable et l'enveloppe budgétaire n'étant pas non plus extensible !

L'ensemble du projet semble correspondre à l'attente de sécurité, d'esthétique et de confort initialement prévu.

